

Sautron magazine

juillet
2018

www.sautron.fr

Informations municipales

Ludo'Sport

#Sautronvillesportive



n°217 Dossier P12

Budget 2018

- Entretien avec Gilbert MINOUX, adjoint aux Finances et au Contrôle de gestion
- Les indicateurs-clés
- Budget 2018 : investissement et fonctionnement



P4

Extension de la
Bibliothèque municipale



P16

Etang de la Bretonnière,
des travaux d'envergure



P20

Programme festif
et culturel de l'été

Sautron magazine n°217 JUILLET 2018

ÉDITO 3

INFOS MUNICIPALES 4

- ▶ Bibliothèque municipale : des travaux pour mieux accueillir les usagers
- ▶ Aménagement d'une nouvelle zone d'activités, « le Carré des Norgands »
- ▶ Point d'étape sur la progression de la fibre optique
- ▶ Sautron Développement Durable (S2D), le bilan après deux ans de mise en œuvre
- ▶ Bienvenue aux nouveaux Sautronnais
- ▶ « Au bonheur des livres », installation d'une cabane à livres dans le parc de la Linière
- ▶ Bientôt une borne de recharge pour véhicules électriques
- ▶ Jardins partagés : des premiers volontaires

NANTES MÉTROPOLE 9

- ▶ Le point sur les travaux de voirie conduits par Nantes Métropole
- ▶ Extension des horaires de la ligne 69 TAN
- ▶ Planning des enquêtes publiques organisées par Nantes Métropole

ENFANCE JEUNESSE 10

- ▶ Le point sur les nouveautés de la prochaine rentrée scolaire
- ▶ Les jeunes Sautronnais s'initient à la sécurité dans la ville
- ▶ Les services municipaux entrent en lutte contre le gaspillage alimentaire !

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°217 JUILLET 2018

Directrice de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron - BP 60045 - 44880 Sautron

Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON

Textes et photos (sauf mentions contraires) :
Frédéric SAUTON, Mannaig LALANDE, avec la participation de Mathilde THIBERGE

Composition et impression :
La Contemporaine

Tirage : 4 400 exemplaires

Dépôt légal : À parution

N° ISSN : 1268-4562

LA CONTEMPORAINE

Imprimerie IMPRIM'VERT

Labellisée PEFC

STE-LUCE/LOIRE

02 51 13 50 50



10-31-1658

Certifié PEFC

pefc-france.org



Tout savoir
sur le budget 2018

12 DOSSIER

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE 16

- ▶ Etang de la Bretonnière, bientôt des travaux d'envergure
- ▶ Eco-pâturage : saison 2

VIE SOCIALE 17

- ▶ CCAS, un programme d'activités variées pour les Journées Bleues
- ▶ CLIC Couëron-Sautron, une nouvelle responsable

VIE ÉCONOMIQUE 18

- ▶ Ils se sont installés au cours des derniers mois, bienvenue à eux !
- ▶ Une « CRA » mise en place pour les commerçants impactés par le chantier de la rue de Bretagne

BIBLIOTHÈQUE 19

- ▶ Spectacle « Histoire de papier »
- ▶ Les Racontines du tout-petit cirque
- ▶ Horaires d'été de la bibliothèque & modalités de prêts
- ▶ En septembre, c'est le retour des Lundis de l'ordi !

CULTURE & MANIFESTATIONS 20

- ▶ Culture : des animations tout l'été
- ▶ Patrimoine : programme des Journées européennes
- ▶ Palmarès de l'édition 2018 de « Sautron Expose Ses Artistes »
- ▶ Bientôt les 10 ans du Salon Impressions d'Arts !

VIE ASSOCIATIVE 22

- ▶ Solidarité : « Terre de vie » et Coopération Sautron-Sand
- ▶ Rencontre avec l'A.D.I.S.
- ▶ Forum des Associations, le rendez-vous incontournable de la rentrée !

SPORTS 24

- ▶ Ça roule...pour les Amis du Vélo de Sautron !
- ▶ Le HBC Sautron vainqueur de la Coupe de France départementale 2018
- ▶ 4^e Open international de Squash
- ▶ Trois questions au Président du Club de Foot de l'AS Sautron

TRIBUNES POLITIQUES 26

ÉTAT CIVIL MÉMENTO 27

Merci à Tanguy ABRIL, Constance DOUILLARD, Armand GUEMY, Valentin LE CORRE, Océane MARTIN et Titouan SEGARD qui figurent sur la photo de couverture (contact association « Sautron Street Workout » tanguy.ssw@gmail.com).



Marie-Cécile GESSANT

Maire de Sautron

Conseillère régionale

mariececile.gessant@sautron.fr

En cette veille d'été, le rythme de l'action municipale ne faiblit pas, bien au contraire !

Certains projets viennent d'aboutir : l'aire de loisirs « Ludo'Sport » du complexe sportif, qui a immédiatement été adoptée par les enfants, les jeunes, les familles et les sportifs sautronnais ! Mais aussi, et entre beaucoup d'autres exemples, la cabane à livres du Parc de la Linière, qui rencontre également un grand succès !

D'autres projets sont en cours : agrandissement de l'école et du restaurant scolaire de la Rivière, qui seront opérationnels pour la prochaine rentrée scolaire, travaux de la rue de Bretagne, conduits dans le cadre de la PPI métropolitaine, déploiement de la fibre optique, extension de la bibliothèque, etc...

D'autres encore, vont bientôt démarrer, à l'image des travaux de l'étang de la Bretonnière.

Comme par habitude, tous ces travaux et tous ces projets sont détaillés dans les différentes rubriques de ce magazine, afin que la population sautronnaise soit parfaitement bien informée de la vie municipale.

Tous ces travaux et tous ces projets ont un coût ! Certains me diront que c'est une lapalissade, certes, mais il n'est parfois pas inutile de le rappeler à d'autres, car c'est avant tout et à chaque instant une réalité complexe pour une équipe en charge des affaires municipales, qui doit investir pour accompagner l'évolution démographique et urbaine de la ville tout en maîtrisant ses charges de fonctionnement et donc, *in fine*, les impôts locaux des contribuables sautronnais !

En 2014, nous nous étions engagés à maîtriser les taux communaux d'imposition tout en continuant à investir et à répondre aux besoins et attentes de la population : c'est ce que nous avons fait, et c'est ce que nous continuerons à faire, comme vous pourrez le constater dans le dossier consacré au budget 2018. Et cela, je le répète, sans céder aux sirènes de ceux qui voudraient toujours plus d'impôts à charge des Sautronnais !

Les derniers mois auront été marqués par les excellents résultats de nos clubs sportifs, à tous les niveaux de

compétition et dans de nombreuses disciplines. Nous avons d'ailleurs été heureux de recevoir en mairie les joueurs du HBC Sautron qui ont remporté la coupe de France départementale à Paris Bercy à l'issue d'un match d'anthologie !

Plus largement, Sautron peut s'enorgueillir du dynamisme exceptionnel dont font preuve ses associations, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs, solidaires, etc... La simple consultation du nouveau Guide des Associations 2018-2019 distribué avec ce magazine suffira à vous en convaincre, et je vous invite à participer au prochain Forum des Associations qui se déroulera le samedi 8 septembre 2018.

Occasion pour moi de saluer une nouvelle fois le travail et l'investissement exceptionnels des bénévoles qui œuvrent au sein des associations sautronnaises.

Ce magazine présente également le second bilan de notre programme en faveur du développement durable, le « S2D », qui engage l'action municipale dans de nombreux domaines s'inscrivant dans les trois thématiques du développement durable : la promotion d'une économie responsable, la cohésion sociale et la préservation de l'environnement. Force est de constater l'excellent bilan de ce programme après deux ans de mise en application ! Plus encore que de simples économies d'énergie des infrastructures et bâtiments municipaux, qui sont aujourd'hui réelles et qui seront optimisées grâce à la mutualisation passée avec Nantes Métropole sur le conseil en énergie partagée (*voir l'article sur ce sujet dans le magazine de janvier 2018*), il s'agit plutôt de fédérer toutes les énergies positives sautronnaises afin de continuer à préserver et à enrichir notre cadre et notre qualité de vie.

Je conclurai en vous invitant à participer en famille et entre amis aux manifestations et événements organisés durant les prochains mois, et je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes vacances et un très bel été !

Marie-Cécile GESSANT,
Maire
Conseillère régionale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE des travaux pour mieux accueillir les usagers

Depuis quelques années, les attentes des usagers des bibliothèques ont évolué : de simples lieux de passage où l'on venait emprunter des livres, les bibliothèques deviennent des lieux de rencontre offrant des espaces confortables, ainsi que des facilitateurs sociaux proposant une ambiance joyeuse et vivante. La bibliothèque municipale de Sautron suit ce mouvement, s'agrandit et s'étend dans une nouvelle salle entièrement réaménagée. Son ouverture au public est programmée le samedi 15 septembre. Interview croisée de Sylvie SERAZIN, adjointe à la Culture et à l'Événementiel, et Solenne MARSAL, responsable de la bibliothèque.



Sylvie SERAZIN



Solenne MARSAL

Pourquoi avoir fait ces travaux ?

SSer : grâce à notre politique culturelle, au travail remarquable des équipes de la bibliothèque et à l'investissement très important des bénévoles de l'association « Lire à Sautron », la bibliothèque a connu une forte hausse des inscriptions (+ 47 % entre 2013 et 2016 pour

2 565 inscrits aujourd'hui). Les chiffres de fréquentation ont suivi la même courbe ascendante. Pour continuer à accueillir les usagers dans un cadre confortable, silencieux et adapté, nous avons donc décidé de réaménager la salle Marie-Hélène GOULEAU, qui communique avec le bâtiment principal de la bibliothèque, et qui était jusque-là principalement utilisée pour des expositions. Bien entendu, le

nom de la salle demeurera, en hommage à une ancienne élue décédée en 2001.

SMar : ces travaux répondent également à l'augmentation des accueils de classe : nous accueillons en effet 35 classes de niveau maternel et primaire, soit 105 accueils chaque année. Nous nous sommes inspirés de ce qui avait été fait dans d'autres structures voisines, et notamment à la médiathèque de Grandchamps-des-Fontaines, pour concevoir notre projet.

En quoi ont constitué ces travaux ?

SSer : la salle Marie-Hélène GOULEAU a été réaménagée en trois espaces principaux : un espace jeunesse, un salon de lecture et un coin « boissons chaudes » proposant thé et café. Cela nous a permis de libérer de la surface dans le reste du bâtiment. Au total, ce nouvel espace cosy, chaleureux, calme et très convivial de 47 m² offre 22 places assises supplémentaires, qui nous seront bien utiles dans l'accueil des classes !

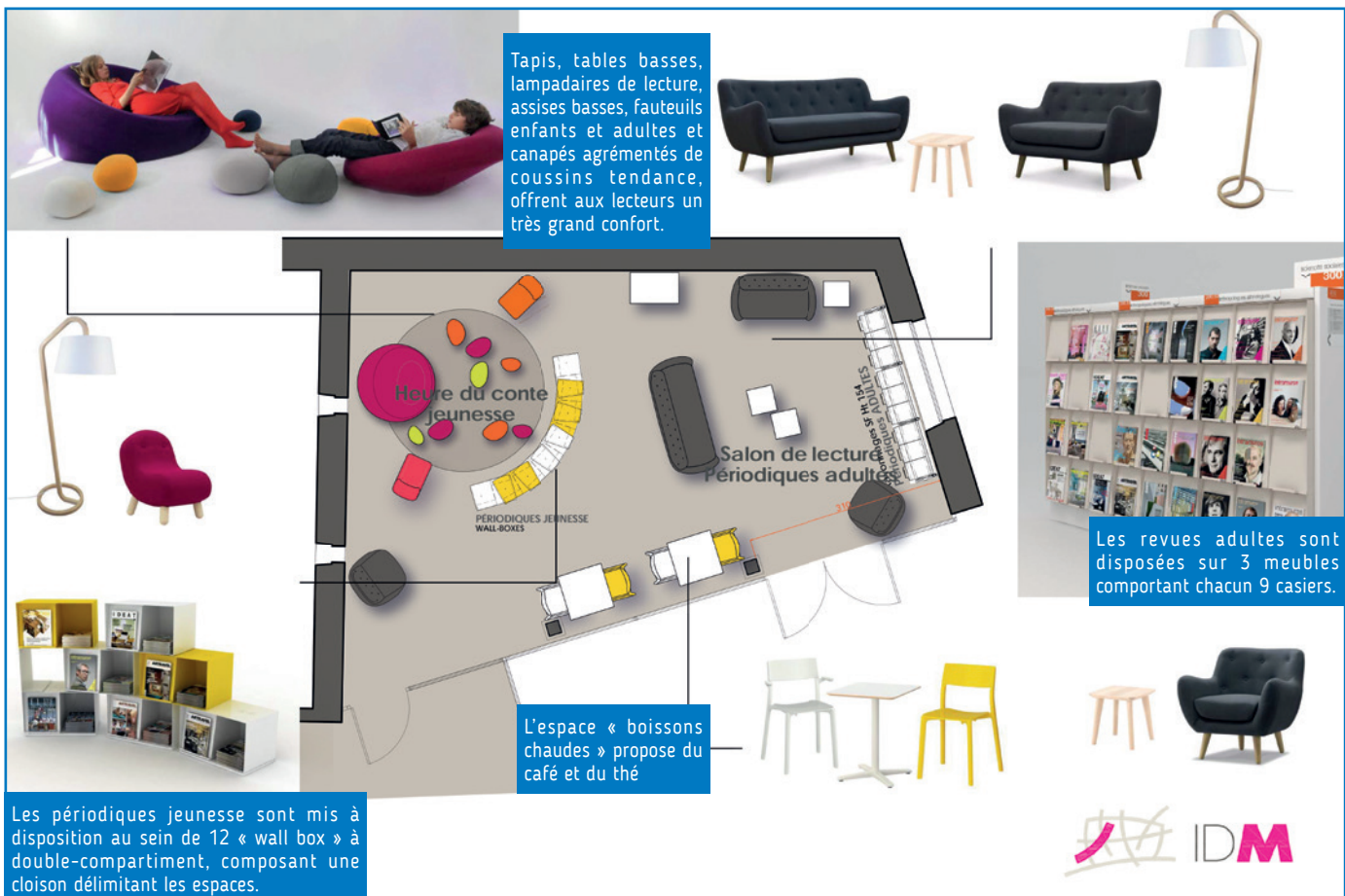
SMar : afin d'optimiser les surfaces, nous avons fait travailler des cabinets spécialisés dans l'aménagement de ce type d'équipement, avant d'affiner notre projet en interne, et en concertation avec les bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'équipement. Au total, ce projet s'élève à 25 000 € TTC : 15 000 € pour l'achat du mobilier et 10 000 € pour les travaux conduits en régie par l'équipe bâtiments des services municipaux (réfection du plafond, pose d'un sol, de luminaires, de films semi-opaques sur la grande vitrine et d'un radiateur).

Ouverture au public le samedi 15 septembre !

« Lire à Sautron »



L'association participe activement à la vie de la Bibliothèque municipale en collaboration étroite avec les salariés et les élus : accueil du public lors des permanences, accueil des écoles, sélection des ouvrages, animations jeunes et adultes, équipement des documents... le travail ne manque pas ! Vous souhaitez vous investir ? Contactez la Présidente, Anne-Marie WARNIER, via la bibliothèque au 02.40.63.52.21.



Les horaires d'accueil de la bibliothèque

En période scolaire, la bibliothèque accueille le public le lundi, mardi et vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. En période de vacances scolaires, la bibliothèque vous accueille le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30, ainsi que le samedi de 10h00 à 12h00.

Coordonnées : 33 rue de la Vallée /
bibliotheque@sautron.fr /
<http://bibliotheque.sautron.fr>

La bibliothèque en quelques chiffres :

- ▶ **2,22 agents** en équivalent temps plein
- ▶ **24 bénévoles** de l'association « Lire à Sautron » aidant au bon fonctionnement de la structure
- ▶ **418 m² de surface** ouverte au public
- ▶ **17 000 ouvrages** disponibles au prêt
- ▶ **1^{ère} année** d'abonnement gratuite !
- ▶ **Une quinzaine d'animations et manifestations** organisées chaque année, notamment à l'adresse des jeunes publics
- ▶ **6 postes informatiques** à disposition des usagers (+ une imprimante, un scan et le WIFI !) dont deux postes dédiés aux plus jeunes avec accès à des cédéroms ludo-éducatifs
- ▶ **2 liseuses** électroniques à disposition des lecteurs
- ▶ **1 site internet**, <http://bibliotheque.sautron.fr>, permettant d'administrer son compte-lecteur



AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS « le Carré des Norgands »

Le dynamisme de nos commerçants sautronnais fait parfois oublier celui non moins important des entreprises, petites, moyennes et grandes, qui sont situées sur le territoire communal, notamment dans les zones d'activités du Moulin Brûlé, dans le secteur de la Hubbonnière, ou de l'autre côté de la commune, à Tournebride. Présentation de la future nouvelle zone d'activités en cours d'aménagement, celle du « Carré des Norgands ».

Dix lots maximum

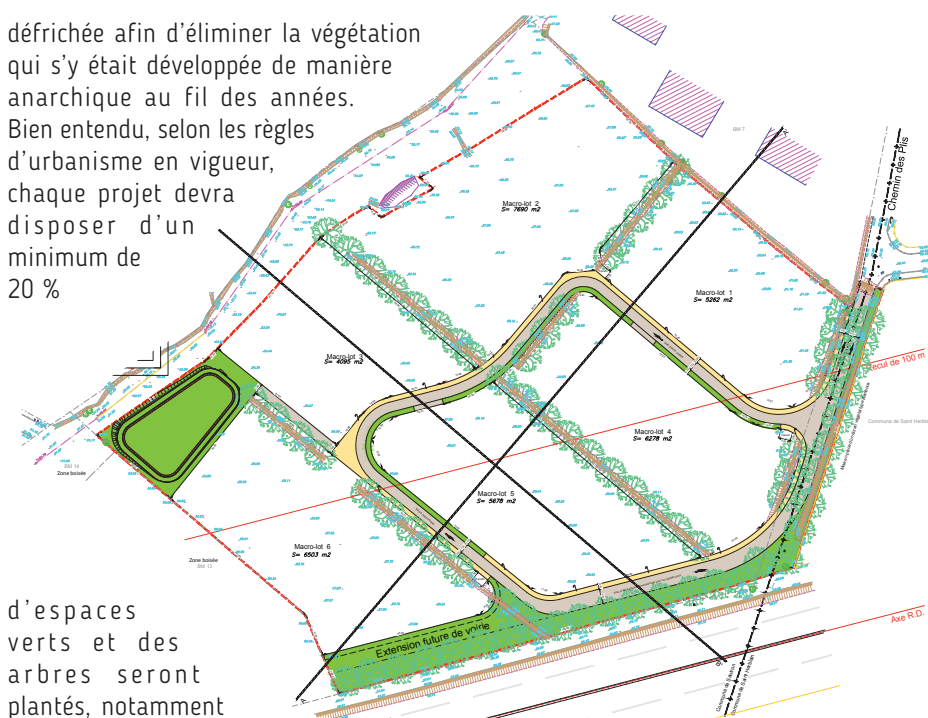
Cette nouvelle zone d'activités se situe à la frontière entre Sautron et Saint-Herblain, le long de la route nationale 165, dans un secteur à dominante d'activités économiques. L'accès unique à la zone passe par le chemin des Plis, dont la voirie sera requalifiée par Nantes Métropole après les travaux. Elle s'étend sur un peu plus de quatre hectares et propose six macro-lots, divisibles en un maximum de dix lots, qui accueilleront des entreprises ou des artisans. Elle est distante d'un peu moins d'une centaine de mètres des premières habitations, sans mitoyenneté, car séparée par un terrain non-constructible propriété d'une entreprise voisine.

Une zone d'activités opérationnelle en fin d'année

Identifiée dans l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur comme destinée à être ouverte à l'urbanisation en vue de recevoir des activités économiques, cette zone a d'abord été

défrichée afin d'éliminer la végétation qui s'y était développée de manière anarchique au fil des années. Bien entendu, selon les règles d'urbanisme en vigueur, chaque projet devra disposer d'un minimum de 20 %

d'espaces verts et des arbres seront plantés, notamment des peupliers et des aulnes. Une noue et un bassin d'orage seront mis en place pour récolter les eaux de pluie et le transit en sens unique des véhicules sera concentré à l'intérieur de la zone. Un merlon de terre a par ailleurs été créé afin d'isoler cette zone de la route nationale.



A l'heure du bouclage de ce magazine, l'aménagement du Carré des Norgands est en cours, et les entreprises qui s'y installeront ne sont pas encore connues. Elles seront bien entendu présentées dans un prochain numéro.

Point d'étape sur la progression de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique à Sautron se poursuit. Ainsi, au mois de mai 2018, SFR, opérateur en charge du déploiement sur la commune, nous indiquait que presque 1 800 adresses étaient éligibles à Sautron, sur un total d'un peu moins de 4 000. Toujours selon SFR, 2 500 foyers devraient être raccordables à la fin de l'année 2018.

Les 1 400 foyers restants seront raccordables au fur et à mesure du déploiement qui est prévu pour durer jusqu'en 2020. Car en effet, si le déploiement est rapide en souterrain (mais parfois un peu plus long à cause de fourreaux endommagés), il prend en revanche beaucoup plus de temps dans les secteurs desservis en aérien : dans ce cas, SFR doit procéder à des vérifications

techniques préalables, doit obtenir des autorisations de la part des propriétaires des poteaux et doit passer des conventions, autant de formalités qui ralentissent le déploiement et rendent difficile l'établissement d'un planning précis.

Vous n'êtes pas encore éligible à la fibre ? Inutile de contacter la ville ou Nantes Métropole, mais inscrivez-vous sur les différents sites internet des opérateurs pour être informé en temps réel de la progression vers votre domicile :

- SFR : <https://www.sfr.fr/box-internet/> (ou en appelant le 10 99 (appel gratuit, 9h à 22h, 7j/7))

- Orange : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>



SAUTRON DÉVELOPPEMENT DURABLE (S2D)

le bilan après deux ans de mise en œuvre

Le S2D est un programme de 31 actions en faveur du développement durable à Sautron initié en 2015 et lancé en 2016 par un comité de pilotage sautronnais regroupant des élus, des responsables associatifs, des membres de la société civile et des agents municipaux.

Bilan de ce programme après deux années de mise en œuvre avec Jean-Hubert FLAMANT, premier Adjoint en charge de l'environnement.



Jean-Hubert FLAMANT

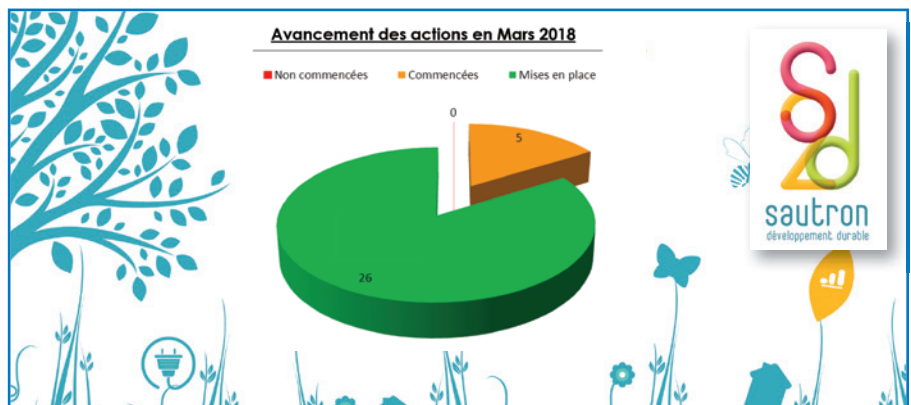
Êtes-vous satisfait de ce second bilan du S2D ?

JHF : comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, 26 actions sur 31 sont mises en place et 5 actions sont considérées comme commencées. Le bilan est donc excellent, et je salue le travail et l'investissement de toutes celles et tous ceux qui y ont concouru : les services municipaux, les élus, les responsables associatifs, nos partenaires et les citoyens sautronnais.

Cela ne signifie pas pour autant que le travail s'arrête là, car, pour la plupart d'entre elles, les actions sont destinées à être pérennisées, parfois complétées ou développées. Un bilan final sera d'ailleurs réalisé dans un an, en avril 2019.

Quelles ont été les actions les plus marquantes de cette année ?

JHF : elles sont nombreuses ! On peut citer la mise en place de l'application JustBip Assistance, qui facilite l'accès au service public pour les personnes à mobilité réduite, la création d'un sentier Rando'Clim en partenariat avec Ecopole dans la vallée du Cens, le renouvellement de la sortie Run Eco Team, la signature de la convention pour le « conseil en énergie partagé », qui



nous permettra de bénéficier des compétences d'un spécialiste en énergie pour améliorer la gestion économe de nos bâtiments, l'installation d'un composteur partagé avec l'aide de l'association Compostri dans le quartier Jules VERNE, l'extinction de l'éclairage public dans les voies secondaires sautronnaises pendant une partie de la nuit, la mise en place de plusieurs zones 30, ou encore l'éco-pâturage, la promotion des jardins partagés... entre beaucoup-beaucoup d'autres choses !

D'autres actions vont bientôt se concrétiser...

JHF : oui. Nous travaillons par exemple activement depuis plusieurs semaines sur la thématique du gaspillage alimentaire dans le cadre de la restauration scolaire : différentes actions vont être mises en place par le service afin de modifier certaines pratiques et sensibiliser les enfants à cet enjeu. D'autres actions seront également mises en place pour que la population se mobilise autour des enjeux de préservation de notre cadre de vie. Sur la base du travail fourni par le technicien en « conseil en énergie partagé », nous aurons

certainement à planifier des travaux sur différents bâtiments municipaux. Enfin, nous continuerons à travailler auprès de nos partenaires, notamment Nantes Métropole, pour accentuer la mutualisation et améliorer le cadre de vie sautronnais.

Bienvenue aux nouveaux Sautronnais !



La traditionnelle matinée d'accueil destinée aux nouveaux Sautronnais sera organisée par la ville le **samedi 8 septembre**. Au programme : découverte en autocar de la commune, de ses équipements sportifs, culturels et de son patrimoine, puis échange avec les élus autour d'un verre de l'amitié !

Une invitation sera envoyée aux personnes arrivées sur la commune depuis septembre 2017. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu d'invitation au début du mois de septembre 2018, merci de contacter la mairie au 02.51.77.86.86 ou à mairie@sautron.fr



« AU BONHEUR DES LIVRES »

installation d'une cabane à livres dans le parc de la Linière

Les jeunes Conseillers municipaux sautronnais ont tranché : la cabane à livres imaginée, construite et installée par les services municipaux s'appelle officiellement « Au bonheur des livres » !



Cabane à livres

livres dont on ne veut plus, sous réserve que ceux-ci ne soient pas réservés à un public averti, car la cabane est ouverte à toutes et à tous, y compris aux enfants ! Les livres empruntés peuvent ensuite être gardés ou redéposés après lecture ».
Cette cabane à livres est en outre accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Des livres, des livres, des livres et rien d'autres !

Un fonctionnement totalement autonome

Installée au cœur du parc de la Linière, à côté du célèbre lecteur, cette cabane en bois permettra d'accueillir plusieurs dizaines de livres.

Comme le précise Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère régionale, qui est à l'initiative de cette démarche, « le mode de fonctionnement est très simple : chacun peut prendre un livre parmi ceux déposés, c'est gratuit et c'est pour toutes et tous. Il est également possible d'y déposer des

Attention toutefois, cet espace est fait pour échanger, pas pour jeter, et les livres en mauvais état sont donc priés de passer leur chemin ! Il est également demandé de ne pas déposer plus de sept livres à la fois, et le dépôt de tout autre objet (y compris les revues), même en bon état, est également strictement interdit. Nous vous souhaitons d'agréables moments de rencontres d'échanges et de lecture !

Bientôt une borne de recharge pour véhicules électriques



Chacun peut l'observer : les véhicules électriques sont de plus en plus nombreux dans nos rues ! Pour accompagner cette évolution bénéfique pour la qualité de notre air, la municipalité a décidé

de conventionner avec le SYDELA (SYndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) afin d'installer une borne « SYDÉGO » de recharge électrique sur la place de la Gendarmerie. Cette borne permettra de recharger deux véhicules simultanément (prise type 2 et prise EU domestique) à des tarifs allant de 3 € 70 l'heure pour les inscrits SYDÉGO (coût du badge 12 €, sans abonnement), à 5 € 95 l'heure pour les non-inscrits. Une heure de recharge offre environ 100 kilomètres d'autonomie. Sur la base d'un premier bilan, la ville étudiera l'implantation d'une seconde borne. Cette borne sera installée sur l'emplacement actuel des toilettes publiques/arrêt de bus de la place de la Gendarmerie : en effet, Nantes Métropole doit mettre en place avant la fin de l'année de nouvelles toilettes publiques beaucoup plus qualitatives, disposées plus à proximité de la Halle de la Linière. Une présentation complète de la borne (informations sur www.sydego.fr) et de ces futures toilettes publiques sera faite dans un prochain magazine.

Jardins partagés : des premiers volontaires



Après les appels à volontaire relayés dans ce magazine, plusieurs Sautronnais ont manifesté leur intérêt pour le projet de « jardins partagés » auprès des services municipaux et de Jean-Hubert FLAMANT, premier Adjoint en charge de l'environnement, et à l'initiative de cette démarche de mise en relation. Aujourd'hui, deux Sautronnaises ont déjà démarré l'aventure, et d'autres binômes se préparent à les rejoindre !

L'idée, très simple, est que les Sautronnais disposant d'un grand terrain pas ou plus utilisé, en mettent à disposition une partie, afin que des Sautronnais habitant en appartement y cultivent un potager.

Ce projet qui s'inscrit dans l'esprit du programme d'actions Sautron Développement Durable (ou S2D) permet de (re)créer du lien social et favorise le bien-vivre ensemble au sein de la population sautronnaise.

Vous êtes intéressé ? Contactez le service Technique au 02.51.77.86.94 ou sur servicetechnique@sautron.fr



LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

conduits par Nantes Métropole**Réfection du tapis de chaussée, rue de Bretagne dans le secteur de la Ferme**

Nantes Métropole va profiter de la période estivale, plus calme en terme de trafic automobile, pour refaire le tapis de route, très abîmé, de la rue de Bretagne, entre les ronds-points de la rue de la Ferme et de la rue Paul VERLAINE. Ces travaux devraient avoir lieu **entre le 9 et le 20 juillet**. Ils entraîneront une fermeture de ce tronçon pendant deux jours (sous réserve des aléas), avec mise en place d'une déviation via la rue de la Forêt. Durant ce chantier, le terminus de la ligne 69 sera provisoirement déplacé à l'arrêt « la Ferme ».

**Extension des horaires de la ligne 69 TAN**

A la demande de Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère régionale, Nantes Métropole va renforcer à partir de la rentrée scolaire 2018 la fréquence sur la ligne 69 qui parcourt Sautron, pour passer de 15 minutes actuellement en heures de pointe à 12 minutes. L'amplitude horaire de fonctionnement de la même ligne va également être étendue : elle sera portée de 20h30 à 22h. Cela permettra à certains employés travaillant en horaires décalés de revenir à Sautron ou d'en partir plus facilement après leur journée de travail.

Cette expérimentation est prévue pour durer deux ans, un bilan sera réalisé à l'issue pour décider s'il faut maintenir ou modifier ces horaires.

Planning prévisionnel des travaux de la rue de Bretagne entre la rue de la Rivière et la rue du Cens

- **Du 18 juin au 7 août** : travaux d'effacement des réseaux aériens et de l'éclairage public
- **Du 8 au 26 août** : interruption des travaux
- **Du 27 août au 7 décembre** : travaux de voirie et d'aménagements urbains (signalétique, mobilier... Les travaux de voirie les plus importants seront stoppés au 30 novembre afin de ne pas perturber le commerce en amont de la période des fêtes)
- **Du 8 décembre 2018 au 13 janvier 2019** : interruption des travaux
- **Du 14 janvier au 1^{er} février 2019** : fin des travaux de voirie et d'aménagements urbains (signalétique, mobilier...)
- **Février 2019** : plantation des arbres et espaces verts

Attention, des aléas climatiques et de chantier, sont toujours susceptibles de modifier ce planning prévisionnel. La circulation continuera à se faire sous alternat de feu à indication temporelle et sera rétablie les week-ends (sauf exceptions causées par des aléas de chantier).

Plus d'informations sur ces travaux auprès du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole au 02.51.83.65.00.

Planning des enquêtes publiques organisées par Nantes Métropole

Plusieurs enquêtes publiques vont être organisées par Nantes Métropole durant le second semestre 2018 : celle concernant le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), celle concernant le Schéma Directeur des Eaux Usées métropolitain et celle concernant le Schéma Directeur des Eaux Pluviales métropolitain. Les documents seront consultables en ligne depuis <https://plum.nantesmetropole.fr> et les personnes intéressées pourront consigner leurs observations directement sur internet. Ces documents seront également consultables pendant l'enquête publique en mairie de Sautron aux horaires d'ouverture au public, un registre sera mis à disposition et des permanences seront organisées en présence d'un commissaire-enquêteur. A l'heure du bouclage de ce magazine, les dates et informations pratiques concernant ces trois enquêtes ne sont pas encore connues.

Bientôt la fin de l'enquête publique sur le PDU

Par ailleurs, l'enquête publique relative au Plan de Déplacements Urbains (PDU) est en cours **jusqu'au vendredi 6 juillet** à 18h (voir les modalités sur <https://www.nantesmetropole.fr/pdu>). Plus d'informations sur l'ensemble de ces dossiers auprès du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole au 02.51.83.65.00.

LE POINT SUR LES NOUVEAUTÉS DE...

la prochaine rentrée scolaire

Le retour à la semaine des quatre jours, validé par le Rectorat de Nantes en février, a conduit le comité de pilotage « PEDT », composé d'élus, d'agents municipaux, de parents d'élèves et des directeurs des écoles publiques, à modifier le Projet Éducatif Territorial (PEDT) pour la prochaine rentrée scolaire.

De nouveaux horaires pour les écoles publiques...

Les horaires validés par l'Inspection Académique de Loire-Atlantique sont les suivants :

	Accueil périscolaire	Classe	Pause méridienne	Classe	Accueil périscolaire
Maternelle Rivière	7h45-8h35	8h45-11h50	11h50-13h45	13h45-16h40	16h40-18h45
Élémentaire Rivière	7h45-8h30	8h40-11h55	11h55-13h50	13h50-16h35	16h35-18h45
Élémentaire Forêt	7h45-8h30	8h40-12h00	12h00-13h55	13h55-16h35	16h35-18h45

De nouveaux horaires pour le périscolaire...

Afin de répondre à la demande de certains parents d'élèves, l'accueil périscolaire du soir, les jours d'école, sera prolongé à titre d'expérimentation jusqu'à 18h45. Au regard des coûts de fonctionnement générés (présence de deux animateurs sur la fermeture), si la fréquentation est inférieure à huit enfants, l'heure de fin du périscolaire sera ramenée à 18h30. La facturation aux familles débutera à 16h45, le goûter et le village d'activités seront maintenus. Les horaires sont inchangés pour l'accueil du matin.

Attention ! Pour les deux écoles de la Rivière, l'entrée et la sortie du périscolaire se feront désormais impérativement par le portail situé du côté du parking de l'église, le long du restaurant scolaire !

Le retour des centres de loisirs du mercredi...

Le mercredi redevenant une journée sans école, les horaires des centres de loisirs seront les suivants :

Plage d'accueil du matin	Activités	Déjeuner et temps récréatif	Activités	Plage d'accueil du soir
7h45-9h30	7h45-12h00	12h00-14h00	14h00-18h30	17h-18h30

Toujours pour répondre à une demande de certaines familles sautronnaises, les capacités d'accueil seront augmentées :

- P'tites Canailles (3-5 ans) : de 40 à 48 places
- Croc'Loisirs (6-10 ans) : de 48 à 60 places

Journée complète ou matinée avec repas (les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée avec priorité donnée aux journées complètes).

Info en +

Au regard des prévisions et des seuils applicables, il y aura une ouverture de classe en élémentaire Forêt (un modulaire sera installé) et une ouverture est en réflexion par les services de l'Éducation Nationale en élémentaire Rivière.

Les jeunes Sautronnais s'initient à la sécurité dans la ville



La Police Municipale organise tout au long de l'année plusieurs actions de sensibilisation à la Prévention Routière auprès des élèves des trois écoles de Sautron. Le « Permis Piéton », mis en place par la Gendarmerie, avec l'aide de la Police Municipale et de l'Espace Jeunes, concernait 106 élèves de CE2 (8-9 ans), et le « Permis Vélo », mis en place par la Police Municipale avec la Prévention Routière intéressait les 106 élèves de CM2 (10-11 ans). Dans les deux cas, une partie théorique a été réalisée en classe par l'enseignant, puis les élèves ont fait un exercice pratique avec la découverte sur le terrain des différents dangers qu'ils peuvent rencontrer au quotidien : les parkings, les passages pour piéton, le mobilier urbain, etc. A l'issue de ces sensibilisations, les élèves ont reçu au cours d'une cérémonie officielle leur permis.



LES SERVICES MUNICIPAUX ENTRENT EN LUTTE contre le gaspillage alimentaire !

Dans le cadre de l'action 18 du « Sautron Développement Durable » (ou S2D), qui a pour ambition de sensibiliser au gaspillage alimentaire, la ville, en partenariat avec Ecopole, a élaboré durant l'année scolaire un programme d'actions pour diminuer les déchets alimentaires issus de la restauration municipale qui produit, rappelons-le, environ 750 repas par jour, dont 670 pour les scolaires !



Le bilan du gaspillage alimentaire actuel : « bien mais peut mieux faire ! »

Une rencontre a d'abord été organisée fin 2017 avec les agents de restauration, de service, d'animation, ainsi qu'Ecopole, et Jean-Hubert FLAMANT, premier Adjoint en charge de l'environnement, qui pilote ce projet. Cela a permis d'échanger sur les pratiques, les problématiques et les solutions imaginées pour diminuer le gaspillage alimentaire. Des pesées des déchets ont ensuite été organisées au restaurant scolaire de la Forêt, sur une période de 15 jours. Le résultat peut de prime abord surprendre : 33 % de la quantité préparée est jetée, ce qui représente une moyenne de 110g par jour et par enfant ! Loin malgré tout de la moyenne nationale qui s'élève à 147g.

Parmi ces restes, 61,6 % ont été servis aux enfants, et 38,4 % ne l'ont pas été. Sur cette base et pour les deux restaurants scolaires, on peut donc estimer que 10 tonnes de nourritures sont ainsi jetées chaque année...

De multiples actions pour de multiples acteurs

Face à ce constat, différentes actions ont été imaginées, concertées et affinées par le personnel concerné, autour de trois axes :

- Former les équipes de service et d'animation pour mieux informer, communiquer sur les goûts, les besoins nutritionnels, les contraintes de production, la nature des menus...
- Agir au niveau de la production, afin d'ajuster très progressivement les volumes, d'optimiser les parts servies, de pouvoir anticiper les commandes et donc les volumes à produire...
- Sensibiliser et responsabiliser les enfants via une information ludique et attractive, des animations, des jeux, une participation au service et au débarrassage, ou encore des challenges...

Dans ce cadre, les règles d'inscription au restaurant scolaire changent, et il est demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) 14 jours avant afin de mieux gérer les volumes à produire.

Une action sur le long terme

Ces actions seront progressivement mises en œuvre à partir de la prochaine rentrée scolaire et des pesées régulières seront organisées afin d'en évaluer les résultats. Les parents d'élèves seront également régulièrement informés, car la sensibilisation passe aussi par les bonnes pratiques chez soi, à la maison !

Diminuer les déchets alimentaires, c'est bien, les valoriser c'est encore mieux ! Un pré-compostage des déchets organiques est organisé au restaurant de la Forêt, avant d'être finalisé chez des agriculteurs de la région. Il sera également mis en place au restaurant de la Rivière à la rentrée prochaine.

Info en +

cela ne surprendra personne, les laitages (1 %) et desserts (4 %) ne sont quasiment pas jetés !

65 % des déchets concernent en effet le plat principal et son accompagnement, les entrées représentant 30 %.

BUDGET 2018

entretien avec Gilbert MINOUX, adjoint aux Finances et au Contrôle de gestion

Comment se portent les finances de la ville ?

GM : grâce aux efforts sur le fonctionnement réalisés dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Economies mis en place dès 2014, notamment pour faire face à la baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, et grâce à notre politique d'investissement tout à la fois volontaire et raisonnable, les finances de la ville se portent bien !

Dans un contexte de taux d'emprunt bas depuis plusieurs années, notre dette est très largement maîtrisée, avec une capacité de désendettement de 3,93 années au 31 décembre 2017, contre 7,9 ans en 2009 et 4,6 ans en 2014. Nous sommes très en deçà de la moyenne nationale des communes de même strate (5 ans).

Enfin, notre capacité d'autofinancement est à un très bon niveau, ce qui est un indicateur important en finances publiques.

Comment s'expliquent les plus de 900 000 € d'excédent de Fonctionnement cumulé à la fin de l'exercice budgétaire 2017 ?

GM : très simplement ! Pour deux tiers, cela vient de dépenses prévues, mais non réalisées pour différentes raisons (projets réétudiés, vacances de poste empêchant la mise en œuvre d'externalisation...) et d'un virement prévu de la section de Fonctionnement à la section d'Investissement (autofinancement). Pour un tiers, cela provient de recettes supplémentaires plus importantes que projetées, par exemple les droits de mutation (recette fiscale perçue lors d'une cession immobilière) ou certaines régies municipales (restauration scolaire, cimetière...).



Gilbert MINOUX

Le désengagement de l'Etat se poursuit toujours ?

GM : il est moins brutal concernant la DGF, qui s'est toutefois stabilisée à un niveau très bas puisqu'elle s'élèvera cette année à 51 % du montant perçu en 2014. Mais il faut comprendre que ce désengagement se poursuit de manière moins visible, et comme l'a récemment déclaré Jacques TOUBON, Défenseur des droits, « la France souffre d'un retrait des services publics ». Cela n'est pas sans incidence au niveau communal : nos concitoyens se tournent de plus en plus vers les mairies qui sont en premières lignes et qui pallient autant que possible les carences de l'Etat ou des autres collectivités dans bien des domaines. Cela entraîne des dépenses de fonctionnement.

Le renouvellement démographique sautironnais et le rajeunissement de la population génèrent également des besoins en terme de services publics : il faut par exemple savoir que plus de 41 % de la masse salariale sautironnaise est ainsi consacrée au secteur Enfance-Jeunesse ! Dans ce contexte, et afin de préserver l'avenir, le conseil municipal a voté une légère augmentation des taux communaux qui, doit-on le rappeler, sont toujours très-très bas par rapport à la moyenne des taux communaux dans les communes de Nantes Métropole (voir comparatif sur page ci-contre).

Quels sont les grands investissements en 2018 ?

GM : comme prévu nous allons terminer durant cette année budgétaire les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et de l'école de la Rivière, ainsi que ceux de la nouvelle aire de loisirs «Ludo'Sport» du complexe sportif. Nous allons en outre initier les travaux de confortement des berges de l'étang de la Bretonnière (voir article page 16).

S'agissant des salles municipales, l'espace Marie-Hélène GOULEAU va bénéficier de travaux afin d'être intégré à la bibliothèque (voir dossier pages 4-5). Nous avons également provisionné les travaux au niveau de la toiture de la salle Delta.

Concernant l'Enfance-Jeunesse, nous allons notamment continuer le renforcement de l'informatisation des locaux scolaires (remplacement d'ordinateurs, acquisition de vidéoprojecteurs interactifs, de deux classes mobiles, travaux de câblage et réseau...). Nous allons aussi acquérir un nouveau minibus pour les déplacements de l'Espace Jeunes.

Le nouveau cimetière va également bénéficier de travaux qui seront présentés dans un prochain magazine.

Enfin, il y aura bien entendu des investissements moins importants qui concernent par exemple le renouvellement du matériel utilisé par les services et les « petits » travaux d'entretien ou d'amélioration opérés dans les bâtiments municipaux.



Ludo'Sport

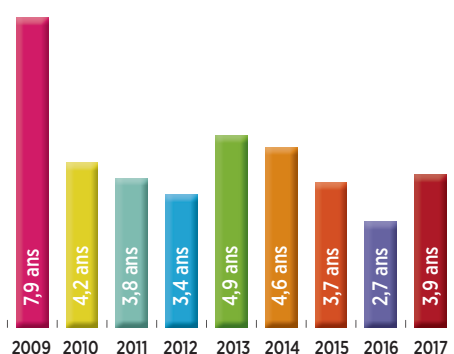
Taux (part communale)	En 2017 Ville de Sautron	En 2017, Moyenne des 24 communes de Nantes Métropole	En 2018 Ville de Sautron	Augmentation 2018 Ville de Sautron
Taxe d'habitation	16,40 %	19,96 %	16,56 %	+0,16 point
Taxe foncière (bâti)	16,94 %	22,00 %	17,11 %	+0,17 point
Taxe foncière (non bâti)	42,72 %	65,37 %	43,15 %	+0,43 point

Charge de personnel par habitant	
Ville de Sautron 2016	Moyenne nationale pour des communes de même strate - 2016
512 €/habitant	525 €/habitant

Endettement par habitant	
Ville de Sautron 2017	Moyenne nationale pour des communes de même strate - 2016
689 €/habitant	842 €/habitant

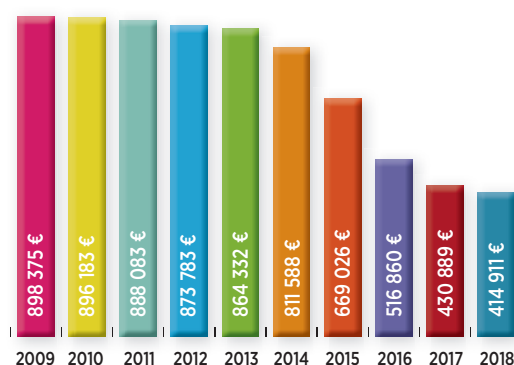
Evolution de la capacité de désendettement*

*Durée nécessaire à la ville pour rembourser sa dette



Evolution du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement*

*Versée par l'État



Coup de projecteur sur la fiscalité

Afin de vous exposer les conséquences de l'évolution de la **fiscalité communale** sur le budget des ménages sautronnais, vous trouverez ci-dessous quelques simulations de l'impact des taux d'imposition **votés par le Conseil Municipal** sur vos impôts à payer en 2018 par rapport à 2017*.

	Appartement Valeur locative 3 000 €	Habitation moyenne Valeur locative 6 500 €	Habitation plus importante Valeur locative 8 000 €
Couple avec 2 enfants	Part communale	Part communale	Part communale
Taxe habitation	+ 10 € / an	+ 23 € / an	+ 28 € / an
Taxe foncier bâti	+ 6 € / an	+ 12 € / an	+ 15 € / an
Couple sans enfant	Part communale	Part communale	Part communale
Taxe habitation	+ 11 € / an	+ 24 € / an	+ 30 € / an
Taxe foncier bâti	+ 6 € / an	+ 12 € / an	+ 15 € / an

*part communale uniquement, hors part métropolitaine, hors taxe sur le foncier bâti votée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, hors frais de gestion de l'Etat et hors exonérations éventuelles et hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et après revalorisation annuelle de 1,25 % des bases fiscales par le Parlement.

Tout savoir sur le budget 2018

investissement et fonctionnement

Les recettes et les dépenses



Ce que fait la ville, en 2018, avec 100€

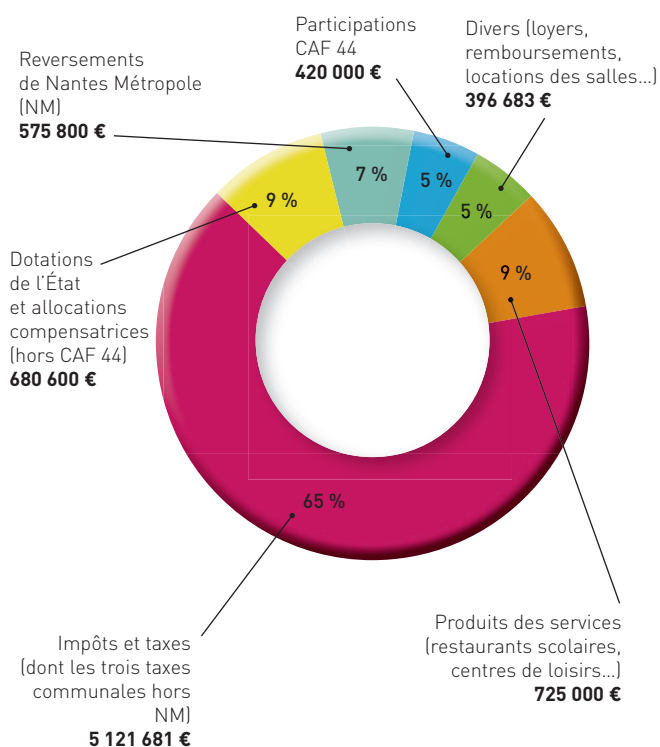
Programme d'investissements 2018	25 €
Autofinancement	8 €
Annuité de la dette	6 €
Subventions et participations versées	5 €
Dépenses courantes de fonctionnement	18 €
Frais de personnel	38 €

100€ au budget 2018 : d'où proviennent-ils ?

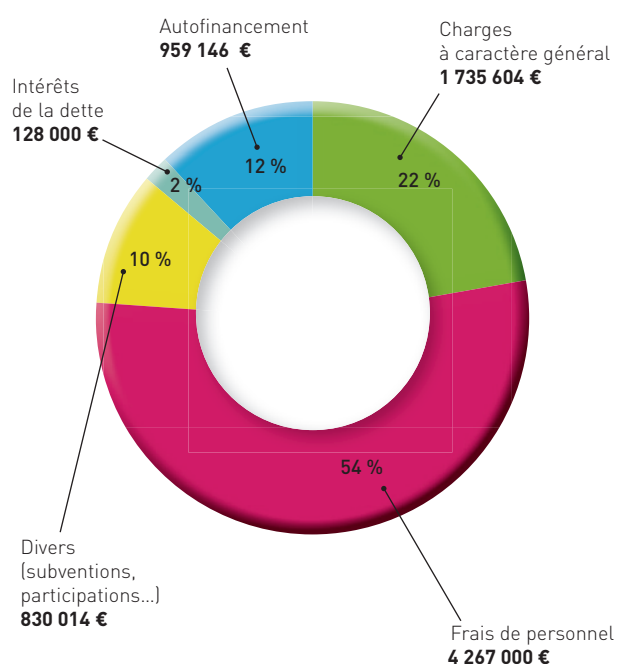
Autofinancement	27 €
Subventions d'investissement	1 €
Produits divers	15 €
Reversements de la Communauté Urbaine de Nantes	5 €
Dotations de l'État et allocations compensatrices	6 €
Produit des impôts votés par la Commune	40 €
Produits des services (restaurants scolaires, centres de loisirs...)	6 €



Recettes de fonctionnement

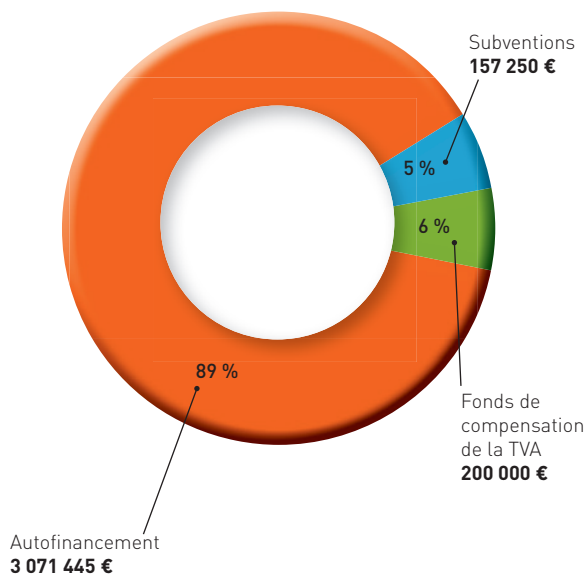


Dépenses de fonctionnement



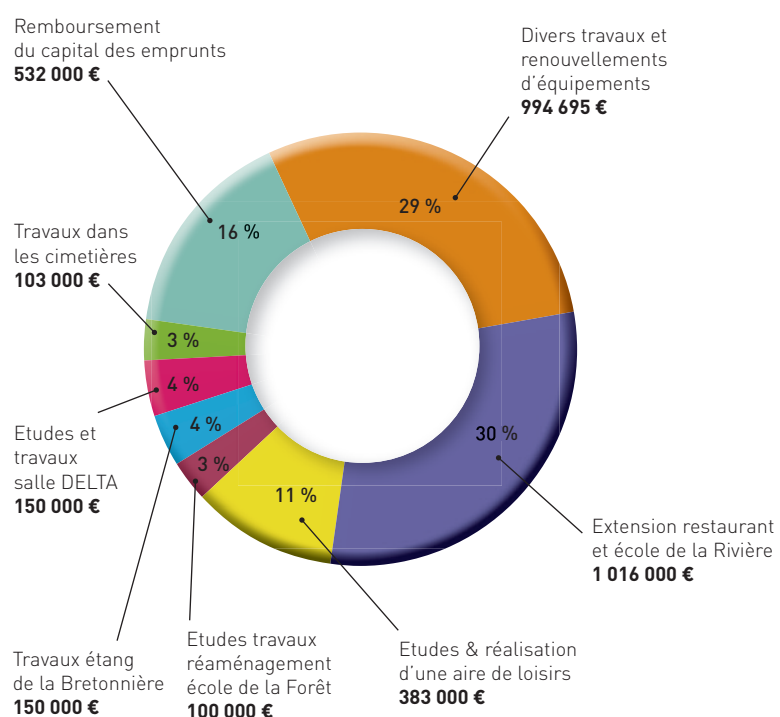
Recettes d'investissement

(compris restes à réaliser de 2017)



Dépenses d'investissement

(compris restes à réaliser de 2017)





ÉTANG DE LA BRETONNIÈRE

bientôt des travaux d'envergure

Créé en 1985 et agrandi en 1986, l'étang de la Bretonnière est un coin de nature préservé très apprécié des Sautronnais qui viennent y pêcher, s'y promener ou simplement s'y relaxer. S'étendant sur une superficie de 4 100 m² environ, cette pièce d'eau est alimentée par un trop-plein en hautes eaux par la rivière du Cens. L'étang est notamment utilisé par l'association « Le Gardon Sautronnais », qui régule la pêche et l'alevinage et organise de très nombreuses animations, en particulier à l'adresse des jeunes et des enfants.



Des berges fortement dégradées

Le piétinement par les utilisateurs et les galeries et terriers creusés par les ragondins ont accéléré l'érosion naturelle des berges de l'étang. Durant l'hiver, la ville a d'ailleurs condamné l'accès à certaines parties dans le but de sécuriser le site et a diligenté une étude par un cabinet spécialisé afin de poser un diagnostic, et d'étudier les différents travaux à mettre en œuvre.

Cette étude a confirmé le mauvais état des berges, qui ont de surcroît souffert des anciennes méthodes d'entretien par fauchage simple. Aujourd'hui, ces méthodes ont évolué, et les ligneux (saules, aulnes, noisetiers...) qui se développent à certains endroits sont conservés, car ils ont un rôle de stabilisation d'ensemble des berges. L'étude a également mis en lumière le fait que le fond de l'étang, dont la profondeur varie entre 1 m 40 et 1 m 60, était recouvert de 20 à 40 cm de sédiments en moyenne.

Des travaux à partir de septembre 2018

Les travaux qui seront conduits ont donc pour objectifs de réaménager et conforter les berges pour sécuriser l'accès des usagers et mettre en valeur le caractère naturel et écologique du site, en partie via une renaturation et une revégétalisation. Deux pontons supplémentaires seront également installés. Auparavant, l'étang sera hydrocuré afin de le débarrasser des sédiments qui seront déposés dans des cuvettes à proximité et qui sècheront sur place. Le site sera ensuite reconfiguré dans son état d'origine. Au regard des contraintes intrinsèques du site, et après examen des différentes solutions techniques et des travaux similaires conduits dans des étangs de villes voisines, l'hydrocurage est apparu comme étant la meilleure solution : elle permet notamment de ne pas avoir à vider l'étang et donc de conserver les poissons sur place.

Le chantier est d'importance et le site sera fermé au public à partir de septembre 2018. Le site rouvrira au public fin 2018 (sous réserve d'aléas météorologiques).

Éco-pâturage : saison 2



Très appréciés des promeneurs, des familles et des enfants en 2017, nos moutons et nos chèvres ont fait leur retour avec les beaux jours à la Bretonnière ! Ils y resteront jusqu'à la fin du mois de juillet, pour ensuite laisser la place aux travaux de l'étang (voir article ci-contre). Les espèces présentes sont des chèvres des fossés et des moutons Landes de Bretagne. Un agneau est même né sur place ! Inscrit dans l'action 11 du programme « Sautron Développement Durable » (S2D) de la ville, ce projet d'éco-pâturage permet un entretien écologique de cette parcelle de 7 400 m², favorisant le développement d'une flore diversifiée et donc la biodiversité. **Rappel :** pour le confort des animaux, leur sécurité et la vôtre, nous vous rappelons qu'il est absolument interdit de pénétrer dans l'enclos, de toucher les animaux ou de les nourrir (sauf éventuellement avec du pain dur).



CCAS

un programme d'activités variées pour les Journées Bleues

La Ville et le C.C.A.S. de Sautron, en partenariat avec plusieurs associations sautronnaises, proposent aux retraités de plus de 60 ans des journées de rencontres et de loisirs du 1^{er} au 19 octobre 2018.

« Les Journées Bleues sont le temps fort des nombreuses manifestations que nous organisons, ou que nous soutenons, tout au long de l'année, notamment les thés dansants qui sont désormais un rendez-vous habituel pour tous les amateurs de danse. Une nouvelle fois, le CCAS a concocté un programme d'activités variées » souligne Catherine JANIÈRE, Conseillère municipale déléguée au CCAS et à la Solidarité.

Au programme, deux conférences (thématiques à définir), un après-midi goûter spectacle, une session de formation aux gestes de premiers secours ou encore une visite au Musée d'Arts de Nantes...

Certaines sorties nécessitent une inscription préalable, pensez bien à réserver vos places. Le programme détaillé sera disponible début septembre sur www.sautron.fr ou en mairie.

Un nouveau thé dansant

Dans le cadre des Journées Bleues, un nouveau thé dansant avec l'Orchestre d'Emmanuel BOLIVARD sera organisé **le lundi 15 octobre**, de 14h30 à 19h à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Cet après-midi festif et convivial sera ouvert à tous, Sautronnais ou non. Participation : 8 € (brioche et boisson incluses / eau, thé et café gratuits à volonté).



Renseignements auprès du CCAS au 02.51.77.86.96. ou ccas@sautron.fr

CLIC COUËRON-SAUTRON

une nouvelle responsable

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées) de Couëron-Sautron a accueilli début janvier une nouvelle responsable et coordinatrice, Éloïse SILVESTRE. Présentation.



Éloïse SILVESTRE

D'où venez-vous ? Quelle est votre formation ?

ES : je suis issue d'une formation de Conseillère en Économie Sociale et Familiale. Depuis l'obtention de mon diplôme, j'ai toujours travaillé en CLIC, d'abord à Nantes, puis pour celui d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain. Au CLIC de Couëron-Sautron, nous sommes deux agents, une coordinatrice responsable et une assistante administrative chargée d'accueil.

Info en +

le CLIC sera fermé du 30 juillet au 10 août inclus.

Quelles sont les missions principales du CLIC ?

ES : le CLIC propose un accueil personnalisé et gratuit aux personnes âgées de plus de 60 ans ainsi qu'à leur famille.

Il assure une mission d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil pour toute question concernant les services du maintien à domicile, l'accès aux droits, les structures d'hébergement, les sorties d'hospitalisation, etc. L'objectif est de favoriser la mise en œuvre d'un plan d'aide personnalisé dans le respect du projet de vie de la personne.

C'est aussi une structure de coordination à destination des professionnels du

maintien à domicile et une structure d'animation et de prévention. Enfin, le CLIC aide à la constitution des dossiers de prise en charge financière.

Comment vous joindre ?

ES : le CLIC est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Par ailleurs, une permanence est organisée à Sautron, uniquement sur rendez-vous, tous les jeudis de 10h à 12h en mairie sociale (6 rue de la Mairie). Il est également possible d'organiser des visites à domicile. Pour prendre rendez-vous, il faut appeler au 02.40.38.51.42. ou par mail à service.clic@mairie-coueron.fr

ILS SE SONT INSTALLÉS AU COURS DES DERNIERS MOIS bienvenue à eux !

PATRICIA HUET RÉFLEXOLOGIE

Patricia HUET vous propose des séances de réflexologie plantaire, palmaire et faciale dans un cadre verdoyant et calme. Cette méthode ancestrale apporte une relaxation profonde et un anti-stress naturel, elle permet d'apaiser certains troubles et d'aider le corps à se réguler. L'organisme retrouve son équilibre et les défenses immunitaires sont rechargées. Consultation uniquement sur rendez-vous.

Contact : 18 rue de Bellevue / 07.81.38.84.82. / reflexopat@free.fr / www.facebook.com/reflexologue44



© DR



© DR

CABINET DE NATUROPATHIE, IRIDOLOGIE ET RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Estelle ALLIO vous accueille pour un bilan de vitalité autour de la naturopathie, l'iridologie et la réflexologie plantaire. La naturopathie est une approche de santé globale visant à optimiser la force vitale au moyen de techniques naturelles. L'iridologie met en lumière la nature de votre constitution et ses particularités. La réflexologie plantaire est une technique de massage utilisant les 7 200 points réflexes sous et autour de la voûte plantaire. Consultation sur rendez-vous.

Contact : 14 rue de Bretagne / 06.13.13.48.68. / estelle.allio@icloud.com

CHANTAL BOSC GESTALT-THÉRAPEUTE

Après une expérience de médecin du travail pendant 15 ans, **Chantal BOSC** a choisi de se former à la « Gestalt-thérapie », une psychothérapie relationnelle qui prend en compte toutes les dimensions humaines : corps, émotions, mental. Difficultés personnelles ou professionnelles, moments de vie douloureux, besoin de changement, elle vous accompagne en soutien ponctuel, thérapie individuelle, thérapie de couple. Sur rendez-vous uniquement.

Contact : 14 rue de Bretagne / 06.38.44.15.38.



ATELIER DE COUTURE

Simonne JOUBERT a ouvert au 14 rue de Bretagne un atelier de couture. Elle propose des cours de couture tous niveaux, de la couture sur-mesure pour les femmes de 50 ans et plus. Elles trouveront écoute et conseils pour chaque morphologie et chaque occasion de la vie.

Contact : 14 rue de Bretagne (1^{er} étage escalier droit) / 06.45.99.66.30. / latelierdecouture44@gmail.com / www.latelier-de-couture.com

BOULANGERIE « PAN Y BIO »

Jose FOUCHARD a ouvert une boulangerie bio « PAN Y BIO » au 12 rue de Bretagne. Il propose uniquement des produits bio, pain, viennoiseries, pâtisseries et snacking.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h30.

Contact : 12 rue de Bretagne / 02.40.63.72.82.



Une « CRA » mise en place pour les commerçants impactés par le chantier de la rue de Bretagne

Dans le cadre de ses travaux conduits sur l'axe principal sautronnais, Nantes Métropole a mis en place une Commission de Règlement Amiable des réclamations (CRA) qui sera chargée d'examiner les dossiers présentés par les professionnels situés dans le périmètre des travaux selon les règles jurisprudentielles identiques à celles appliquées par le Tribunal Administratif. A sa demande, le Maire y participera en tant qu'observatrice. Un guide d'information a par ailleurs été donné à tous les professionnels concernés, et une réunion publique d'information a été organisée fin mai.

Sautron a la chance de bénéficier d'un tissu commercial dynamique et attractif : n'oubliez pas vos commerçants pendant les travaux, ils continuent de vous accueillir !

Info en +

Nous souhaitons la bienvenue à **Florian BRIÈRE**, nouveau gérant depuis le 1^{er} juin du Carrefour Express Sautron !



ANIMATIONS

de la Bibliothèque municipale

Comme chaque année, la Bibliothèque municipale organise durant l'été différentes animations et spectacles pour tous les âges...

Spectacle « Histoire de papier »

La Bibliothèque Municipale vous invite **le mardi 10 juillet** à 15h30 à l'Espace Phelippes-Beaulieux pour découvrir « Histoire de papier », une chorégraphie musicale, poétique et insolite, qui s'adresse à un public familial et plus particulièrement aux enfants de 3 à 10 ans.

Inspiré des livres pop-up, ce spectacle de la compagnie GIOCO COSI prend appui dans le papier léger, épais, blanc et coloré pour décliner en danse et en musique un spectacle à la fois poétique, surprenant et insolite.

La danse, la musique et les objets se conjuguent pour créer des paysages visuels et sonores dans lesquels le spectateur peut voyager comme dans un rêve.

Spectacle familial, à partir de 3 ans (durée 45 min), rendez-vous à 15h30. Entrée gratuite, sur réservation au 02.40.63.52.21.



Histoire de papier

© J.P. MASSARD



Racontines du tout petit cirque

Les Racontines du tout-petit cirque

Françoise LE MÉVEL et Roselyne MALAVIEILLE de « la Compagnie sous le Parasol » reviennent **le vendredi 31 août**, à 10h30, à la Bibliothèque, avec de nouvelles comptines et chansons animées pour émerveiller les jeunes oreilles.

« Les Racontines du tout-petit cirque », c'est un rendez-vous empli de jeux de doigts, mimes et théâtre d'objets pour qu'enfants et adultes redécouvrent avec plaisir comptines et chansons traditionnelles qu'ils pourront fredonner ensemble.

Spectacle pour les enfants de 1 à 3 ans (durée : 35 min), rendez-vous à 10h30 à la Bibliothèque municipale. Entrée gratuite sur réservation au 02.40.63.52.21. (places limitées !).

Horaires d'été de la Bibliothèque & modalités de prêts

La Bibliothèque passe en horaires d'été du **lundi 9 juillet au samedi 1^{er} septembre**. Elle sera ouverte les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h (sauf le samedi 14 juillet). Attention, fermeture du lundi 6 au mardi 21 août inclus, réouverture le mercredi 22 août à 10h.

Vous vous absentez pendant l'été ? Empruntez jusqu'à dix documents par carte et prolongez vos prêts jusqu'à votre retour de vacances.

En septembre, c'est le retour des « Lundis de l'ordi » !

Depuis plusieurs années, la Bibliothèque municipale vous propose ses « lundis de l'ordi », un rendez-vous gratuit pour tous ceux qui souhaitent s'initier au B.A.-BA de l'informatique. Au sein de l'espace multimédia de la Bibliothèque, trois animateurs bénévoles prodiguent leurs conseils et leur aide afin d'aborder l'informatique de manière simple et sympathique.

Le nombre de places étant très limité (6 personnes par cycle), une inscription préalable est obligatoire. Renseignez-vous sur la programmation à l'accueil de la Bibliothèque ou au 02.40.63.52.21.

En + : compte-tenu du succès rencontré l'an dernier, la Bibliothèque recherche des formateurs bénévoles supplémentaires. Si vous êtes intéressés, contactez le 02.40.63.52.21. ou bibliotheque@sautron.fr





Les Phalènes

© Fabienne SAVARY

CULTURE

des animations tout l'été

Dans le cadre de sa politique culturelle à destination des familles, la municipalité organise chaque été des manifestations culturelles de plein-air.

Festivités du 14 juillet



Animations du 14 juillet

Rendez-vous dès 20h, sur les extérieurs de l'Espace Phelippes-Beaulieux **le samedi 14 juillet** pour participer aux animations de la Fête Nationale. Au programme, les traditionnels repas moules-frites et retraite aux flambeaux, mais aussi un concert, une

déambulation poétique et, nouveauté, un spectacle laser !

Soirée gratuite (sauf le repas). Repli sous la Halle de la Linière en cas de pluie.

• **20h00 et 22h15 : « Phalènes, les papillons aux reflets d'or et d'argent » (devant la salle de la Ferme)**

La compagnie Cosmos propose une déambulation poétique de papillons lumineux qui virevoltent et se posent sur l'instant... Ils butinent, frémissent et s'envolent gracieusement.

• **20h00 : Repas moules-frites par le Comité des Fêtes**

Repas : 12 €. Réservations au 06.08.11.59.27. ou au 06.14.19.83.54. (nombre de repas

limité !) + petite restauration.

• **21h00 : Concert du groupe PYRAMIDE, orchestre de variétés**

Reprise des grands standards, allant de Claude FRANÇOIS à BLACK EYED PEAS, en passant par DAFT PUNK ! Tous les styles sont réunis, tous les genres sont à la fête. Préparez-vous à danser, la soirée va être animée !

• **22h30 : Retraite aux flambeaux**

• **23h00 : Spectacle laser (terrain de la Kermesse) - NOUVEAU**

Place cette année, avec Europe Événement, à la technologie laser avec un spectacle de jeu de lumières absolument bluffant !

Soirée théâtre « Le Misanthrope ou l'atrabilaire amoureux »

La Municipalité organise une soirée de théâtre **le mercredi 18 juillet** à 21h sous la Halle de la Linière, à partager entre amis ou en famille, avec la compagnie « Le temps est incertain mais on joue quand même ! ». La compagnie interprètera la pièce de MOLIÈRE « Le Misanthrope ou l'atrabilaire amoureux », qui traite de la question de la vérité.

« Rompre avec le monde, telle est la volonté d'Alceste. Affligé par l'hypocrisie et la frivolité de la société, il revendique un idéal d'honnêteté et de transparence des cœurs. Un idéal quelque peu anachronique aux yeux d'une classe sociale qui a appris à se

plier aux compromis des plus puissants... Alceste s'en moque : il fustige Oronte, le mauvais poète, sans s'embarrasser des convenances. Mais pour son plus grand malheur, il est aussi jalousement amoureux de Célimène, la jeune veuve éprise de liberté qui adore médire de ses semblables. De fâcheries en colères explosives naît la comédie, le ridicule ne tarde pas à rattraper les pantins de cette farce sans épargner notre misanthrope excessif, emporté et désespérément amoureux mais toujours sincère... »

Dans le cadre de leur nouvelle « Tournée des Villages », qui ne cesse de prendre de



Théâtre de plein-air

l'ampleur (32 communes des Pays de la Loire en 2017 !), la compagnie s'arrêtera pour la quatrième année consécutive à Sautron sous la Halle de la Linière.

Tarifs : Participation libre de 3 € / 6 € / 9 €

Soirée cinéma d'été

Une nouvelle fois, la municipalité organise une séance de cinéma en plein-air et gratuite **le jeudi 30 août**, à 20h30 sous la Halle de la Linière. Vous pourrez découvrir, en famille, entre amis ou entre voisins, le film « L'ascension » réalisé par Ludovic BERNARD.

Ouvert à tous. N'oubliez pas d'emmener vos sièges pliants !

« " Pour toi, je pourrais gravir l'Everest ! "



Cinéma de plein-air

Samy aurait mieux fait de se taire ce jour-là... D'autant que Nadia ne croit pas beaucoup à ses belles paroles. Et pourtant... Par amour pour elle, Samy quitte sa cité HLM et part gravir les

mythiques 8 848 mètres qui font de l'Everest le Toit du monde. Un départ qui fait vibrer ses copains, puis tout le 9-3 et c'est bientôt la France entière qui suit avec émotion les exploits de ce jeune mec ordinaire mais amoureux. A la clé, un message d'espoir : à chacun d'inventer son avenir, puisque tout est possible ». Avec le comédien nantais Ahmed SYLLA.

Film familial - Soirée libre et gratuite.

Durée : 1h43.



PATRIMOINE

programme des Journées européennes

Lors des Journées européennes du Patrimoine le dimanche 16 septembre de 10h à 18h, la ville de Sautron organise plusieurs animations autour de la Chapelle de Bongarant construite par le duc de Bretagne François II au XV^{ème} siècle.



Ensemble PASTOUREL

© PASTOUREL

Au cours de la journée, trois interventions musicales, à 15h, 16h et 17h, de l'ensemble PASTOUREL. Avec leurs musiques et chants médiévaux, l'ensemble mettra en valeur la Chapelle et nous fera faire un bond dans l'Histoire, à l'époque de la construction de ce monument historique... Ces interventions seront suivies d'une discussion/échange avec le public. Entrée libre et gratuite.

Visite guidée gratuite avec des guides-conférenciers (pas de visite pendant la durée des concerts mais les guides continueront à répondre aux questions). Ouvert à tous.

Renseignements au 02.51.77.88.48.

Palmarès de l'édition 2018 de « Sautron Expose Ses Artistes »

Cette exposition annuelle organisée par la ville en mars dernier, en partenariat avec certaines associations, a encore une fois rencontré un grand succès avec 87 artistes présents, plus de 200 œuvres et plus d'un millier de visiteurs durant un seul week-end !

Trois prix ont été décernés à l'issue du vote du public, et nous adressons nos félicitations aux trois lauréates :

- 1^{er} prix peinture catégorie adulte : Annick IMBERT
- 1^{er} prix sculpture : Régine CANCE
- 1^{er} prix peinture catégorie junior : Léonie GROLLEAU



Bientôt les 10 ans du Salon Impressions d'Arts !



Cet événement culturel majeur qui rayonne bien au-delà des frontières sautronnaises et qui mobilise de nombreux bénévoles fête cette année ses dix ans d'existence ! Lyla LE DORTZ et Annie HOCHARD, les deux commissaires d'exposition, ont invité les artistes qui ont marqué les différentes éditions et 22 artistes seront donc présents cette année ! Grâce à la participation et à l'aide de différents partenaires locaux, cette édition-anniversaire sera également ponctuée de nombreuses surprises inédites qui devraient ravir le public de plus en plus nombreux au fil des éditions.

Nous vous donnons rendez-vous du 28 septembre au 7 octobre 2018 !



FOCUS SUR

l'association « Terre de vie »

Terre de Vie est une association humanitaire de Loire-Atlantique, créée en 1976, qui est restée fidèle à sa charte depuis le début :

- secourir des enfants en situation de souffrance,
- soutenir des démarches de développement pour éviter que les mêmes causes reproduisent les mêmes effets,
- travailler en coresponsabilité avec les gens du pays, qui initient le secours, et avec ceux qui en bénéficient,
- utiliser et promouvoir des moyens très simples, facteurs de solidarités ici et là-bas,
- garder la totale transparence financière, avec deux budgets totalement distincts ce qui permet à Terre de Vie

de réexpédier à 100 % les dons destinés aux enfants. Les ressources principales de l'association sont des dons et des parrainages d'actions (à partir de 5 € par mois).

Aujourd'hui, c'est un secours à plus d'un millier d'enfants qui est donné chaque jour dans 12 pays sur plus de 20 programmes, en Afrique, Asie et Amérique du Sud.

« Grâce à l'association, les enfants souffrant d'un handicap, de l'abandon, du traumatisme de l'exploitation ou de la faim sont tous pris en charge, dans la tendresse et l'urgence, afin d'être soignés, nourris, scolarisés et formés. Les familles dépassées par la misère, mais encouragées et soutenues, se relèvent



© Terre de vie

pour se construire, et construire leur vie avec leurs enfants. L'équipe Terre de Vie de Sautron a participé ces dernières années à différentes opérations dont un « vide ta chambre » avec les jeunes du Conseil Municipal des Enfants et un « vide-ateliers d'artistes ». Si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre aide, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! » soulignent Evelyne et Bertrand PETIT, les responsables locaux de l'association (**contact** : epetitv@yahoo.fr).

SOLIDARITÉ

avec l'association « Coopération Sautron-Sand »

« Depuis 26 ans, notre association solidaire « Coopération Sautron-Sand » vient en aide aux habitants du village de Sand au Sénégal afin de leur offrir de meilleures conditions de vie. Elle compte aujourd'hui 31 adhérents, 61 parrains et 102 enfants parrainés ».



© Coopération Sautron-Sand

L'association apporte son aide au développement du village :

- en améliorant les repas deux fois par semaine,
- en achetant des livres pour les collégiens et les lycéens,
- en facilitant l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle,
- en facilitant l'accès à l'eau et à l'électricité,

- en mettant à disposition des formations aux métiers du bâtiment et de maraîchage,
- en participant à la construction de salles de classe pour une meilleure scolarisation.

Les membres (trois à cinq) se déplacent une à deux fois par an à Sand. La dernière visite remonte aux mois d'avril-mai 2018. Les adhérents ayant fait partie du voyage ont pu faire un point sur le maraîchage et l'installation au réseau d'eau. Ils ont également pu constater l'avancement de la construction des salles de classe et l'état de celles déjà existantes. Enfin, ils ont rencontré des jeunes qui cherchent à se créer un avenir professionnel.

Les projets à venir restent dans la même dynamique :

- poursuivre la construction de la 3^e salle de classe,

- acquérir un nouveau panneau solaire,
- encourager les formations professionnelles,
- continuer à encourager le travail du maraîchage et les initiatives dans ce domaine.

« Le parrainage dont les enfants peuvent bénéficier par votre générosité demeure une aide précieuse. Si vous souhaitez vous engager auprès de « Coopération Sautron-Sand », n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! ».

Contacts : Monique DENIAUD
mdeniaudm@gmail.com
 Patrick TELLIER 02 40 76 63 30
 ou ptellier44@orange.fr
 Site internet
<http://asso.sautron.sand.free.fr>



RENCONTRE AVEC l'A.D.I.S.

Intégration et solidarité sont les maîtres-mots de l'association A.D.I.S. (Association pour le Développement par l'Intégration Solidaire) qui accompagne des familles venues des quatre coins du monde (Roumanie, Maroc, Mongolie, Congo, Venezuela, Tchétchénie, Daghestan, Syrie, Azerbaïdjan) et des familles Rom. Rencontre avec Maryvonne TERRIEN et Bruno SORIN, membres du bureau de l'association.

L'A.D.I.S. regroupe une vingtaine de membres qui se retrouvent tous les deux mois et qui, ensemble, mettent en œuvre des actions pour accueillir, accompagner et soutenir les familles en demande d'intégration.

Leur objectif premier est d'aider ces familles à acquérir notre langue pour communiquer et les aider dans les premiers pas de l'autonomie : « Pour les adultes, nous proposons des cours d'alphabétisation et notamment des rencontres bihebdomadaires pour les femmes, en petit comité, à la vicairie. Ces actions les aident à tisser du lien et à s'intégrer ! Nous les accompagnons aussi dans toutes les démarches qui sortent de l'ordinaire, comme par exemple faire valider un permis de conduire étranger ou un titre de voyage en Préfecture...

Après des enfants, nous apportons du soutien scolaire au domicile des familles, de la maternelle au collège. La pratique sportive dans les clubs de la commune ou la fréquentation de l'Espace Jeunes sont autant d'actions qui permettent leur épanouissement.

Nous proposons aussi plusieurs temps forts au cours de l'année, notamment des goûters festifs à Noël et en début d'année scolaire, organisés avec la participation de la commission solidarité de la Paroisse. Ce sont des moments d'échanges et de partage très appréciés. Le dernier moment de convivialité, « Paroles de migrants », a été organisé en mars dernier au cours duquel près de cent personnes se sont retrouvées autour d'échanges riches et de témoignages forts sur les conditions très difficiles pour toutes ces personnes qui quittent



Visite à domicile par une bénévole de l'A.D.I.S.

© A.D.I.S.

un pays, des amis, une famille...

Afin de répondre au mieux à la variété des situations rencontrées sur le terrain, nous sommes à la recherche de bénévoles qui viendraient compléter l'équipe et apporter leurs compétences. N'hésitez pas à prendre contact avec nous ».

Contacts :

Maryvonne TERRIEN 06.29.66.20.47. ou <http://sautronadis.over-blog.com>

FORUM DES ASSOCIATIONS

le rendez-vous incontournable de la rentrée !

Avec 70 associations pour 111 activités proposées, Sautron se caractérise par la grande richesse et le dynamisme de son tissu associatif. Les associations sautronnaises proposent en effet de nombreuses activités, variées et de qualité, dans les domaines du sport, de la culture, du loisir, de la détente et de la solidarité.



La ville organise un grand Forum des Associations **le samedi 8 septembre** de 14h à 17h30, à l'Espace Phelippes-Beaulieux (21 rue de la Forêt) pour les

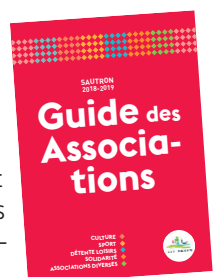
associations culturelles, de loisirs ou à vocation sociale, et à l'Espace Saltéra (25 rue de la Forêt) pour les associations sportives.

Chaque association tiendra un stand d'informations et plusieurs d'entre elles proposeront des démonstrations, des initiations et des animations. Le programme complet sera disponible dans quelques semaines sur www.sautron.fr

Entrée libre et gratuite. Petite restauration sur place.

Un nouveau guide des associations

Distribué en même temps que ce magazine et disponible aux points d'accueil municipaux ou sur www.sautron.fr, la nouvelle édition du Guide des Associations 2018-2019 recense toutes les informations nécessaires et utiles concernant les associations sautronnaises.



ÇA ROULE...

pour les Amis du Vélo de Sautron !

Le club cycliste sautronnais a été créé en 1975, d'abord au sein de l'Union Sportive de Saint-Herblain, avant de voler de ses propres ailes en 1980, et de devenir « Les Amis du Vélo de Sautron », avec une vocation cyclosportive. Le club compte aujourd'hui 200 adhérents. Présentation avec son Président, Patrick HARAN.



© Amis du Vélo

« Les cyclistes amateurs se retrouvent toute l'année, les mercredis, dimanches et jours fériés lors des sorties organisées par le club. Le départ est donné sur le parking de l'Espace Saltéra. Les distances parcourues sont de 65 km l'hiver, elles passent à 95 km au printemps, et occasionnellement 120 à 150 km lors de sorties sur la journée. N'organisant pas de manifestation cycliste à vocation course, nous sommes un club dédié au loisir, où toutes les sorties se passent dans la convivialité et la bonne humeur ! A chaque sortie, nous nous structurons en

plusieurs groupes, encadrés par un ou plusieurs référents, permettant ainsi à tous de rouler dans le groupe qui lui convient et selon son niveau ! Les adhérents peuvent, tous les mois, consulter le planning des sorties sur notre site « velo.sautron.free.fr ». Certains membres du club participent à des manifestations cyclosportives en France, étape du tour, L'Ardéchoise, ou des manifestations cyclotouristes comme Paris-Roubaix, Paris-Brest-Paris, et aussi à l'étranger, en Belgique en particulier. Nos circuits sont aussi affichés sur le panneau situé à proximité de l'espace Saltéra.

Depuis plusieurs années, nous mettons en avant une notion essentielle au sein du club : la sécurité. En tant que cyclistes, nous sommes très vulnérables sur les voies publiques. Nous invitons régulièrement nos adhérents à un comportement respectueux des autres usagers et prôtons en permanence les règles élémentaires de sécurité. C'est pour cela que le nombre est limité à 20 vélos par groupe et les vitesses pratiquées sont variables, de 25 km/h à 35 km/h. Question de sécurité également, une personne non adhérente ne peut pas participer aux sorties du club, sauf sur invitation validée par le comité de gestion. Enfin, le club participe au Forum des Associations en septembre et au Téléthon en décembre, avec toujours un franc succès pour les animations que nous proposons ».

Contact : Patrick HARAN 07.71.11.53.01. / p.haran44@gmail.com ou Jean-Louis BERNIER 02.40.63.77.11.
Site : velo.sautron.free.fr

Le HBC Sautron vainqueur de la Coupe de France départementale 2018



L'équipe Seniors M1 du SHC lors de la finale

Au bout d'un match totalement fou, et à l'issue d'une séance de tirs au buts terrible pour les nerfs des joueurs, du staff et des très nombreux supporters qui avaient fait le déplacement, l'équipe masculine fanion du Handball Club de Sautron a remporté la finale de la Coupe de France départementale qui se jouait à Paris Bercy le 5 mai dernier !!!

Afin de célébrer cette superbe victoire au plus haut niveau national, les joueurs, le staff et les membres du HBC Sautron ont été reçus en mairie, et Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère régionale, ainsi que Christian BODINIER, adjoint aux Sports, ont officiellement remis la médaille de la ville au HBC Sautron.

4^e Open international de Squash



Organisée par l'association Nantes Squash Sautron, en partenariat avec la ville de Sautron, la quatrième édition de l'Open international se déroulera du 5 au 9 septembre. Les matchs qualificatifs jusqu'aux 8^{èmes} de finale seront organisés à la Maison du Squash à Sautron (12 route de la Hubonnière - entrée libre) et les épreuves suivantes jusqu'à la finale se dérouleront quant à elles sur la scène du théâtre Graslin à Nantes. Renseignements sur www.opensquashnantes.fr

TROIS QUESTIONS

au Président du club de foot de l'AS Sautron



Jean-Luc ROUINSARD

Du point de vue sportif l'année 2018 aura été pour l'AS Sautron une très bonne année avec la montée de l'équipe A en Régionale 1 (R1), celle de l'équipe B en District 1 (D1) et celle de l'équipe C en District 3 (D3) ! L'occasion de faire le point avec le Président du club, Jean-Luc ROUINSARD.



Equipe A qui va monter en Régionale 1

Pouvez-vous nous présenter l'AS Sautron ?

JLR : le club de l'AS Sautron regroupe plus de 370 licenciés et propose du football animation pour les enfants du niveau U5 à U13, c'est-à-dire de 5 à 13 ans. C'est d'ailleurs la part la plus importante de nos effectifs, avec près de 40 % des adhérents. Dès 12 ans, le jeune adolescent rentre dans le monde de la compétition : classés par catégories de U12 à U20, tous les jeunes participent en effet aux divers championnats départementaux du district, et régionaux de la Ligue des Pays de la Loire. Nous avons une équipe U19, une U18, deux U15, trois U13 et quatre U11, sans oublier les deux équipes « loisirs » qui, elles, ne participent pas aux compétitions.

Quel est l'état d'esprit qui prédomine dans le club ?

JLR : collectif et collaboratif. Nous enseignons le respect : le respect de chacun, du jeu, des joueurs ! C'est la base pour

évoluer en équipe et progresser ensemble. D'ailleurs, nous avons établi un projet éducatif qui applique le programme fédéral, conformément à six axes : santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, règles du jeu et de l'arbitrage, développement d'une culture « foot ».

L'assiduité à l'entraînement est remarquable, cela démontre l'attrait, le sérieux et les compétences de nos éducateurs sportifs référents employés du club, Émilien HAUGMARD, Florian PODER, Alexandre BOURON et Simon RUOT, qui assurent l'encadrement des entraînements et appliquent la politique éducative du club sous la conduite d'Eddy CAPRON (coach général). Nous avons d'ailleurs pour objectif d'obtenir le label fédéral « jeunes FFF » valorisant les éducateurs et l'encadrement du club.

Par ailleurs, l'association collabore avec les établissements scolaires de la commune et nous organisons, à chaque période de vacances scolaires, des stages multisports ouverts à tous les enfants, y compris ceux qui ne sont pas licenciés du club de foot. Enfin, de très nombreux bénévoles (dirigeants, parents...) contribuent au fonctionnement quotidien de l'association pour le transport, le nettoyage des tenues sportives, l'arbitrage...

Quels sont les grands moments annuels ?

JLR : tous les ans nous organisons deux compétitions. Un tournoi en salle, en février ou mars, qui regroupe plus de 80 équipes allant de U7 à U13, sur un week-end complet. Puis en septembre, un tournoi en extérieur « le challenge MMA » au cours duquel 24 équipes de U11 à U13 s'affrontent sur une journée : rendez-vous **le 8 septembre 2018**.

Nous organisons également un vide-greniers en juin.

Contact :

Sylvie ELOLI, secrétaire au 06.81.27.01.71.
www.facebook.com/assautron/
www.as-sautron-foot.fr

Info en +

Le foot ce n'est pas que pour les garçons, c'est aussi pour les filles ! Le club accueille aujourd'hui 5 filles et souhaite développer beaucoup plus le foot féminin à Sautron. A ce titre, plusieurs séances de découverte ont été organisées au mois de juin. Vous êtes intéressée ? N'hésitez pas à contacter le club pour en savoir plus.



Liste mixte de gauche : PS – EELV – société civile : « J'AIME SAUTRON »

« Une ambition pour Sautron ... »

Chers sautronnais,

Lors du Conseil Municipal d'avril, nous avons débattu du budget 2018. Au-delà des chiffres, quelle politique nous est proposée par la majorité pour l'année à venir ?

Nous passerons rapidement sur la proposition de sapin de Noël à 16.000 euros pour le quartier Jules Vernes, qui nous semble excessive ...

Ensuite, il y a la fin des projets devenus obligatoires pour assurer in extremis la continuité de service dans les écoles, faute de l'avoir anticipée au moment où la mairie signalait les permis de construire des nouveaux immeubles. Mais malgré ces investissements que nous avons toujours soutenus, force est de constater que nous ne retrouvons pas, dans ce budget primitif, l'ambition affichée pour notre commune. Explications :

Sautron vient de clôturer son exercice 2017 avec plus de 900.000 euros d'excédents. C'est une bonne chose. Mais en même temps, il va être difficile de continuer à affirmer qu'il est impossible d'avancer sur d'autres dossiers, faute de dotations de l'état.

Nous savons que l'augmentation de la population sautronnaise génère des besoins supplémentaires de locaux associatifs.

« Trop coûteux » nous répond-on depuis 3 ans. Une réponse ancrée sur d'anciennes logiques, dont nous voulons justement sortir : nous avons donc demandé à la mairie de s'ouvrir vers l'extérieur, d'étudier des solutions alternatives et plus économiques, telle que le « village associatif » du Patisseau, à Sainte-Luce sur Loire.

Par ailleurs, que souhaite vraiment Sautron en matière de développement durable ? Malgré le travail réalisé par la commission S2D, il n'y a toujours pas de ligne budgétaire ouverte pour se lancer dans une véritable politique d'économie d'énergie. Ce domaine était pourtant mis en évidence dans le programme électoral de la majorité. Manifestement, il va encore falloir attendre. Un an de plus ?

Mais d'autres points budgétaires ont attiré également notre attention :

Par exemple, les 150.000 euros pour couvrir les travaux de l'étang de la Bretonnière. Nous savons qu'il faut consolider, sécuriser les berges et réduire la quantité de vase. Pour en diminuer les coûts, nous avons proposé que Sautron prenne contact avec la mairie de Couëron qui procède actuellement à une opération similaire sur le lac de Beaulieu, a priori à moindre frais. Malgré cela, rien n'a été fait et la ligne budgétaire n'a pas bougé. Est-ce si difficile d'aller vers les autres ?

Nous avons aussi pointé les travaux dans le cimetière pour 58.000 euros, avec le dessouchage d'arbres, alors qu'un récent bulletin municipal alertait les sautronnais sur l'intérêt à maintenir les essences remarquables. Là encore, et avec tout le sérieux que cela requiert, nous avons demandé à la mairie de réfléchir à des alternatives du type « cimetières paysagers » qui, comme à Niort, minimisent la place au sol, garantissent les éco-systèmes et préservent le patrimoine sylvestre.

Depuis 3 ans maintenant, la mairie affiche « son » ambition pour Sautron. Elle ne publie pas nos interventions et oublie encore de nous transmettre le calendrier prévisionnel des conseils municipaux. Nous espérons que nos contributions serviront néanmoins l'intérêt collectif et participeront à mieux protéger l'environnement.

Sylvie DEMANGEAT-LECONTE
Jean-François GALLANT
Michel GUILLAMO
Marie-France LAUNAY
 Conseillers municipaux de la liste
 « J'aime Sautron »
jaimesautron@laposte.net
 06.71.64.56.52



Liste FN « Sautron bleu marine »

Pour des raisons de santé, la prochaine tribune de Guylène FRIARD, liste FN « Sautron bleu marine », sera publiée dans le magazine municipal n°218 – Octobre 2018.

Guylène FRIARD
 06.62.02.76.89
guylene.friard420@gmail.com
 Conseillère Municipale de la Liste
 « Sautron Bleu Marine »



État Civil

NAISSANCES

COUSIN Valentin
POULIT-POUBLAT Arthur
LOIRET Edmond
KAYEMBE-DITU Kimya
BENGOCHEA Léna
SÂRBU Alessia
ROCHER Erwann
DEKIMPE Camille

MARIAGES

BOUET Florentin et SIMONET Claire
MATHÉLIER Mikel et TOULOUSE Aude
MAXWELL Arthur et LE BAIL Mathilde
POIVET Yohann et HERVY Marie
DJANBAZ David et MAROUANI Khadija
HERVÉ Alexandre et VARY Maud
CHEVALLIER Fabien et PACCARD Élodie

DÉCÈS

DUBREUIL née GUILLET Odette
CORMIER née BRUNEAU Monique
CHARRAGNAT née HAYE Paulette
GUILLET Jean
COUCHELLOU née THUAL Lucette
GAZEAU née DESHOQUES Lucienne
RODET Jacques
ZIOLKOWSKI née PHILIPPEAU Monique
ABRAHAM Jean

LA MAIRIE

Horaires d'été du 14 juillet au 18 août 2018 inclus : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le samedi.

› **Mairie de Sautron** 14 rue de la Vallée BP 60045
44880 Sautron
Tél. 02 51 77 86 86
mairie@sautron.fr - www.sautron.fr
www.facebook.com/villedesautron
Ouvert au public : lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h15, samedi 9h-12h

› **Service Famille et Vie Sociale**
Service Vie Associative
Culture et Événementiel
Fermeture au public le lundi de 13h30 à 16h
Tél. 02 51 77 88 48

Service Famille
Tél. 02 51 77 86 97 ou 02 51 77 88 46

Service Vie Sociale
Tél. 02 51 77 86 96
(fermé au public tous les après-midi)

Service Vie Associative, Culture et Événementiel
Tél. 02 51 77 86 98

› **Service Urbanisme et Patrimoine**
Tél. 02 51 77 86 94
Le service est ouvert au public : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h15.

› **Service Communication** Tél. 02 51 77 88 42

› **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
Tél. 02 51 77 86 89 ou 06 33 95 08 54

› **Bibliothèque municipale** Tél. 02 40 63 52 21
Site : bibliotheque.sautron.fr
Ouvert au public : lundi, mardi et vendredi
16h30-18h30, mercredi 10h-12h et
14h30-18h30, samedi 10h-12h
Ouvert au public en période
de vacances scolaires : mercredi 10h-12h et
14h30-18h30, samedi 10h-12h.

› **Pôle de proximité « ERDRE et CENS »**
(voirie, collecte déchets...) Tél. 02 51 83 65 00
48 boulevard Einstein - 44300 Nantes
Collecte des déchets mardi ou vendredi selon
le lieu de votre habitation.
Certaines dates seront décalées
en raison des jours fériés :
- la collecte du vendredi 17 est reportée
au samedi 18 août 2018.

› **Déchetterie du Croisy**
Tél. 02 40 63 06 76

Permanences

› **Le député de la circonscription
de Nantes-Orvault-Sautron
(1^{ère} circonscription de Loire-Atlantique)**
François DE RUGY 02 51 82 87 76
› **Conseillers départementaux :**
Hervé COROUGE et Carole GRELAUD
02 40 99 10 81

NUMÉROS D'URGENCES

› **Gendarmerie** 17 (en cas d'urgence)
ou 02 40 63 46 10
› **Pompiers** 18
› **Centre hospitalier CHRU - Hôtel Dieu**
Nantes - Tél. 02 40 08 33 33
› **Urgences CHRU - Nantes**
Tél. 02 40 08 38 95
› **Centre anti-poison CHU d'Angers**
Tél. 02 41 48 21 21

SERVICES DE GARDE MÉDECINS

› **SAMU** : 15, Urgences médicales
(ou 112 appel d'urgence à partir d'un portable)
› **Maison médicale de garde** : 15
› **SOS Médecin Nantes** : 02 40 50 30 30
› **Pharmacie de garde** : 32 37 (0,34 €/min)
› **Cabinet médical résidence de « l'Aubier »**
Tél. 02 40 63 30 63 ou 02 40 63 70 61
ou 02 40 02 67 03
› **Groupe médical de la Vallée**
Tél. 02 40 16 99 16 ou
Tél. 02 40 08 33 33

COORDONNÉES UTILES

› **Allô Service public** Tél. 39 39
(0,15 € TTC la minute)
› **S.P.A.** Tél. 02 40 93 76 61
› **Enedis Dépannage (ex-ERDF)**
Tél. 09 726 750 44 (appel non surtaxé)
› **Engie - Urgence Sécurité (ex-GDF Suez)**
Tél. 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un fixe)
› **Service de l'Eau Véolia** Tél. 09 69 323 529
› **Centre des Impôts** Tél. 02 51 12 80 80
› **Office Notarial** 12 bis rue de Nantes
Tél. 02 40 40 52 52
› **Poste de Sautron**
Tél. 02 40 63 72 25 ou 36 31
› **Météo France**
(2,99 € / appel + prix d'un appel local)
Tél. 0899 71 02 44 ou 32 50
› **Allô Tan** Tél. 02 40 444 444 ou www.tan.fr
› **Allô Lila** Tél. 09 69 394 044
ou www.loire-atlantique.fr
› **Aéroport Nantes Atlantique**
Tél. 0 892 568 800 (0,34 € TTC la minute)
› **Gare SNCF** Tél. 36 35 (0,40 € TTC la minute)
› **Gare routière / Transports LILA - Allô Lila**
Tél. 09 69 394 044
› **Taxis - Allô Taxi Nantes Atlantique**
Tél. 02 40 69 22 22
› **Allonantes**
Tél. 0800 344 000
(gratuit depuis un fixe)



LES BONNES RÉSOLUTIONS CIVIQUES SAUTRONNAISES

Le dimanche et les jours fériés,
on se repose aussi !



#j'aimemaville #civisme #vivreensemble



SAUTRON

www.sautron.fr

[f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [p](#) [y](#) @villedesautron